

CR du CA Extraordinaire du 10 Juin 2026.

Présents : Jean-Louis CLEME – Hervé DE CORSON – Jean-Louis FASOLA – Laurence HERLEM – Marie-Christine HORTE – Lucien LAPLANCHE et Jean-Didier MAZZUCA.

Excusés : Brigitte KEIDEL et Nathanaël ROULIN.

L'ordre du jour de ce CA Extraordinaire : démission du trésorier actuel JDM et gestion de la trésorerie.

JLF et LH reviennent en préambule sur la convocation de ce CA extraordinaire. Ils évoquent les difficultés rencontrées pour la présentation des budgets à adresser à l'AP. Notre façon de faire actuelle complexifie cette tâche. Ils expliquent leur souhait d'utiliser le logiciel préconisé par HELLOASSO, soit BASI@COMPTA. Ce logiciel permettrait de gérer toute la comptabilité de l'association, de faire le bilan en fin d'année, de présenter les comptes de résultats et budget prévisionnel tels qu'ils sont présentés pour les demandes de subvention, entre autres. L'adhésion à HELLOASSO devrait par ailleurs faciliter la gestion de notre fichier adhérents.

JDM, qui déplore le fonctionnement actuel, avec le non-respect de certaines décisions prises en CA, a fait part de sa volonté de démissionner de son poste de trésorier. En plus, il ne partage pas l'adhésion au logiciel.

Présentation de ce logiciel qui coûte 90 € la première année et 65 € les années suivantes. Très concrètement vu le temps et l'énergie passé pour établir les budgets et trouver divers renseignements sur les adhérents, cette adhésion paraît un vrai plus et faciliterait le travail des bénévoles qui s'impliquent au quotidien dans le fonctionnement de l'ANAEC. Les accès à la trésorerie / gestion et à la partie secrétariat seront limités aux seuls trésorier et secrétaire et à leurs adjoints. Les membres du bureau de l'association pourront s'y référer régulièrement en tant que lecteurs.

En réponse aux remarques de JDM, JLF demande que, dans l'hypothèse où des dysfonctionnements seraient constatés, il en soit informé immédiatement afin que ces derniers puissent être réglés dans les meilleurs délais.

Il est également rappelé que, lorsque des situations conflictuelles ne peuvent être résolues directement entre les personnes concernées, celles-ci peuvent être examinées soit au sein du Bureau, soit en Conseil d'administration.

Après des échanges entre les différents participants, il est arrêté les décisions suivantes :

- Adhésion validée avec deux abstentions, pour la prise en charge du logiciel dès que possible.
- JDM, dont le mandat d'administrateur se termine lors de l'AG de 2027, reste trésorier jusqu'à cette date, et travaillera sur ce logiciel.
- Un point sera fait en juin 2027 pour savoir s'il faut continuer à utiliser ce logiciel : Basicompta